UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 Juin 2019

KTND	2eme trimestre 2018	2ème trimestre 2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018	Au 30/06/2019	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	86 336	94 835	168 931	359 234	188 484	11,57%	19 553
Intérêts	56 926	66 280	109 894	239 865	130 304	18,57%	20 410
Commissions en produits	13 682	14 683	26 961	53 953	28 567	5,96%	1 606
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	15 728	13 872	32 076	65 416	29 613	-7,68%	-2 463
2- Charges d'exploitation bancaire	33 809	32 197	62 735	130 833	64 306	2,50%	1 571
Intérêts encourus et charges assimilées	28 937	30 595	56 356	120 799	61 020	8,28%	4 664
Commissions encourues	4 872	1 602	6 379	10 034	3 286	-48,49%	-3 093
3- Produit Net Bancaire	52 527	62 638	106 196	228 401	124 178	16,93%	17 982
4- Autres produits d'exploitation	555	800	1 275	4 152	1 504	17,96%	229
5-Charges opératoires, dont :	35 534	32 948	70 682	144 462	76 414	8,11%	5 732
Frais de personnel	23 465	25 708	46 319	94 662	50 657	9,37%	4 338
Charges générales d'exploitation	9 803	4 872	20 151	40 875	21 537	6,88%	1 386
6- Structure du portefeuille			486 969	426 339	392 069	-19,49%	-94 900
Portefeuille titres commercial			2 863	2 797	404	-85,89%	-2 459
Portefeuille Titres d'investissement			484 106	423 542	391 665	-19,10%	-92 441
7-Encours des crédits à la clientèle			2 783 583	2 754 147	2 798 359	0,53%	14 776
8- Encours de dépôts, dont :			2 438 252	2 625 688	2 589 814	6,22%	151 562
Dépôts à vue			1 408 848	1 573 387	1 554 888	10,37%	146 040
Dépôts d'épargne			688 905	688 156	689 010	0,02%	105
9- Emprunts et ressources spéciales			368 358	348 901	302 301	-17,93%	-66 057
10- Capitaux propres			325 722	353 971	358 339	10,01%	32 617

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES:

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II - FAITS SAILLANTS DU 2eme TRIMESTRE 2019

<u>L'encours des crédits à la clientèle</u> (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 14,8 MTND pour atteindre 2 798 MTND, réalisant ainsi une légère variation positive de 0.53% par rapport au 30/06/2018.

<u>Les dépôts de la clientèle</u> affichent une progression de 6.22% par rapport au 30/06/2018, avec un encours de 2 590 MTND.

<u>Les produits d'exploitation</u> ont atteint 188,5 MTND, soit +11.57% d'évolution par rapport au 30/06/2018.

<u>Les charges d'exploitation</u> ont atteint 64,3 MTND, soit une progression de 2.5% comparativement à la même période 2018.

<u>Le produit net bancaire</u> au terme du second semestre 2019 est de 124,2 MTND en progression de 16.93% par rapport à fin Juin 2018.

<u>Les charges opératoires</u> ont augmenté de 8,11% par rapport à la même période de l'exercice 2018 avec un accroissement des frais de personnel de 9.37% et des charges d'exploitation de 6.88%.